



Synthèse du séminaire
**Nouveaux modes
de diffusion
des connaissances
et libre accès
au Canada**

Érudit et le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR) invitaient les directeurs de revues savantes et les responsables de bibliothèques universitaires canadiennes à se réunir le 17 novembre à Montréal 2015 afin de discuter des nouveaux paradigmes de diffusion des connaissances amenés par le libre accès. Plus de 110 participants provenant de tout le Canada étaient présents à cette journée.

Ce séminaire *Nouveaux modes de diffusion des connaissances et libre accès* s'intégrait au sein du partenariat entre Érudit et RCDR pour le soutien aux revues savantes et à la diffusion en libre accès. Ce partenariat novateur et ambitieux engage 53 bibliothèques universitaires canadiennes et 107 revues savantes canadiennes dans une transition du modèle d'abonnement vers un modèle de partenariat.

Nous sommes heureuses de vous présenter ici une synthèse des présentations et discussions qui ont eu lieu durant cette journée.

Tanja Niemann
Directrice d'Érudit

érudit

Clare Appavoo
Directrice du RCDR



Synthèses rédigées par Julie Tremblay-Devirieux, M.A et Servanne Monjour, PhD.

Crédit photo de couverture: [Patrik Göthe](#)

Sommaire

Mot de bienvenue	4
Élaboration de la politique de libre accès harmonisée des trois Fonds de recherche du Québec	4
Les transformations de l'édition savante à l'ère numérique	7
Étude sur une coopérative d'édition savante en libre accès	11
Perspectives et expériences des revues savantes : quatre présentations éclair	15
Perspectives et expériences des bibliothèques universitaires: trois présentations éclair	17
Étude socio-économique sur les revues savantes canadiennes : résultats préliminaires	22
Partenariat Érudit-RCDR (CRKN) pour le soutien aux revues savantes et au libre accès	24
Initiatives internationales : le projet Open Access Network	25

Mot de bienvenue

Loubna Ghaouti, vice-présidente d'Érudit
et directrice de la bibliothèque de l'Université Laval.

Le séminaire « Nouveaux modes de diffusion des connaissances et libre accès au Canada » est organisé conjointement par Érudit et le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR) afin d'élargir la discussion – entamée depuis maintenant 2 ans entre les deux organismes, et qui a mené à un partenariat durable entre les revues savantes et les bibliothèques – à tous les acteurs du milieu de l'édition savante. Le nouveau paradigme de diffusion des connaissances amené par le libre accès pose des défis importants pour l'ensemble des acteurs présents aujourd'hui : transformation des modes diffusion, changement des modèles économiques, nouveaux mandats et politiques des organismes subventionnaires, explosion des coûts de la communication savante.

Ces nouveaux défis qui bouleversent l'écosystème de la publication savante entraînent de profondes mutations dans ses modes de financement ; il est donc essentiel que tous les acteurs associés à la diffusion des connaissances réfléchissent ensemble à des solutions permettant de faciliter la transition vers le libre accès. Le séminaire d'aujourd'hui, en ouvrant le dialogue, permettra de poser les bases d'une telle réflexion afin que le partenariat RCDR-Érudit propose une vision commune de ce que l'on devrait et pourrait faire ensemble, qu'il assure l'engagement sérieux de chaque partenaire, le partage des connaissances et la mise à contribution des expertises et des compétences de chacun.

Élaboration de la politique de libre accès harmonisée des trois Fonds de recherche du Québec

Louise Poissant, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec (FRQ),
volet Société et Culture.

Mme Louise Poissant a présenté le projet de politique harmonisée du Fonds de recherche du Québec (FRQ) sur la diffusion en libre accès des résultats de la recherche, une politique qui est en cours d'élaboration. Elle a souligné que le FRQ, qui en est à l'étape des consultations, encourage les participants du séminaire à faire part de leurs idées et questions.

Alors que le volet Santé du Fonds (FRQS) s'est doté d'une politique de libre accès depuis le 1er janvier 2009, le FRQ a l'intention de développer une politique harmonisée afin d'inclure aussi les Fonds Société et Culture (FRQSC) et Nature et Technologie (FRQNT). Les objectifs de cette politique sont la valorisation de la recherche, le soutien aux chercheurs en matière de diffusion de la recherche, l'amélioration de l'accès aux résultats de la recherche financée par les Fonds, et l'ouverture de la diffusion vers des publics autres que les seuls chercheurs.

1. Présentation de la future politique

Plusieurs grands principes sous-tendent la politique du FRQ sur la diffusion en libre accès des

résultats de la recherche :

- la liberté académique, de l'enseignement et du droit de publier : le Fonds ne souhaite pas que les contraintes exigées par les revues savantes ou les diffuseurs compromettent cette liberté académique ;

- la valorisation de la recherche et de l'innovation par la diffusion, le transfert, ou encore la commercialisation de ses résultats, selon des modalités adaptées à chaque domaine ;

- l'évaluation par les pairs afin d'assurer l'excellence et la qualité des publications ;

- la promotion des pratiques exemplaires et des normes de recherche reconnues ;

- le respect des normes éthiques et la protection des renseignements personnels, ce qui implique notamment l'anonymat, la transparence et l'équité à l'égard des populations touchées par les résultats de la recherche ;

- l'harmonisation avec les organismes subventionnaires canadiens et d'autres organismes à l'international. Au niveau canadien, l'IRSC a une politique en faveur du libre accès depuis 2008, tandis que le CRSH et le CRSNG ont adopté une telle politique en 2015.

La diffusion en libre accès peut se faire selon différentes modalités : via le site web de l'éditeur d'une revue ou du congrès qui publie les actes d'un colloque, via des dépôts disciplinaires, via des dépôts institutionnels (d'universités, de centres de recherche, d'hôpitaux) et enfin via la plateforme Érudit, qui regroupe un certain nombre de revues savantes et d'autres publications.

Les titulaires de subventions seront tenus de rendre publics et librement accessibles les résultats de leurs recherches publiés sous forme d'articles dans des revues savantes avec comité de lecture au plus 12 mois après leur publication. Pour ce faire, les vecteurs à privilégier seront les suivants : l'archivage, dans des dépôts institutionnels ou disciplinaires en ligne, de la version finale révisée par les pairs de l'article, ou encore la publication dans des revues en libre accès. Les coûts éventuels de publication dans une revue en libre accès (frais de publication par article) pourront être assumés par la subvention reçue par le chercheur.

La présente politique veut mettre en pratique les conclusions du mémoire présenté en janvier 2014 par le précédent directeur scientifique du FRQ, Normand Labrie. Selon ce mémoire, l'objectif d'une politique pour le libre accès est de rendre accessibles au plus grand nombre possible de lecteurs les résultats de la recherche financée publiquement, et non plus seulement aux chercheurs. Or plusieurs acteurs ont un rôle crucial à jouer pour la diffusion et la mobilisation des connaissances : les auteurs, soient les étudiants et les chercheurs ; les lecteurs ; les éditeurs (revues, maisons d'édition, associations), qui sont alors tenus de revoir leur plan d'affaires ; enfin les opérateurs, c'est-à-dire les nouveaux joueurs associés à l'édition numérique (bibliothèques, dépôts institutionnels, plateformes de diffusion). Il convient donc de mobiliser tous ces acteurs.

2. Impacts de la politique pour les revues savantes

Une politique en faveur de la diffusion en libre accès a plusieurs impacts sur les revues savantes. D'abord, les revues doivent changer leur modèle d'affaires car, d'une part, les postes de dépenses évoluent (frais d'édition, de numérisation, de diffusion, d'hébergement, de marketing). D'autre part, les revenus changent aussi, qu'ils proviennent des auteurs, des lecteurs, des abonnements, des plateformes de diffusion, de la publicité, des fonds privés ou des fonds publics. Ensuite, il faut

noter que les impacts et enjeux du libre accès sont différents selon les domaines : ainsi, un article scientifique en médecine ou en technologie présente peu d'intérêt 12 mois après sa publication initiale, tandis qu'en sciences humaines et sociales, dans la plupart des cas, les lecteurs consultent des articles publiés depuis plus d'un an. Ces différences par domaines de recherche entraînent des exigences différentes pour les revues et les diffuseurs. À cela s'ajoute une différence par domaines au niveau des programmes de financement aux revues : au Québec, depuis l'année dernière, seul le FRQSC offre encore un tel financement. Une autre implication de la diffusion en libre accès pour les revues est la promotion du français comme langue de recherche et de publication, alors que l'anglais est devenu la langue hégémonique à l'international. Par ailleurs, du point de vue des auteurs subventionnés, la politique peut les amener à ne soumettre des articles qu'aux revues qui leur permettront de diffuser leurs articles en libre accès 12 mois après la publication initiale. Enfin, pour la revue, passer à une barrière de 12 mois pourrait entraîner une diminution des abonnements, surtout en sciences humaines, sociales, lettres et arts, où la nouveauté de la publication importe moins au lecteur.

Le programme de financement des revues savantes du FRQSC consiste en un concours bisannuel, à l'issue duquel un financement de 2 ans est offert aux revues en émergence, et un financement de 4 ans aux revues établies. Pour être admissible, une revue doit publier plus de 50% de ses articles en français. Depuis octobre 2007, les revues financées doivent confier leur édition et diffusion numérique à Érudit. Le FRQSC incite au libre accès depuis 2014 et compte se doter d'une politique stricte en 2016.

3. Pistes pour la réflexion

Afin de nourrir la réflexion en cours sur la politique de diffusion en libre accès du FRQ, Mme Poissant a proposé la liste de questions suivante :

1. Quelles seraient les conséquences d'une politique de libre accès adressée principalement aux auteurs sans tenir compte de l'écosystème de l'édition scientifique? Car selon la formulation actuelle, le poids du respect de la politique du Fonds reposerait sur les seules épaules des auteurs.
2. Comment accompagner les auteurs dans le choix des revues auxquelles soumettre leurs articles en fonction d'une diffusion en libre accès après 12 mois? Quelles pourraient être les conséquences de ce choix sur les résultats mêmes de leurs recherches, selon les partenaires en jeu?
3. Quelle politique de libre accès adopter afin de tenir compte des différents modèles d'affaires nécessaires pour s'assurer de la viabilité des revues scientifiques? L'objectif est de maintenir le plus grand nombre de revues scientifiques actives. Pour être admissible à un financement, la revue doit publier au moins 12 articles par an, mais le financement offert est-il suffisant?
4. Quelle est la portée de la politique quant aux publications issues des réseaux, groupes, regroupement et centres de recherche? Quel impact aura-t-elle quant à l'admissibilité des frais de publication dans les programmes de financement?

5. De quelles ressources les plateformes comme Érudit auront-t-elles besoin?
6. Quel soutien en matière d'expertise, de formation et de contribution financière doit-on apporter aux institutions universitaires afin qu'elles disposent d'un dépôt institutionnel de pointe?
7. Quels seraient les moyens à proposer aux étudiants au doctorat qui optent pour une thèse par articles scientifiques?

Les transformations de l'édition savante à l'ère numérique

Vincent Larivière, professeur agrégé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante.

Vincent Larivière, professeur agrégé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante

M. Larivière a présenté les résultats de ses travaux relatifs aux transformations des modes de diffusion des connaissances amenées par le passage au numérique. Le passage à l'ère numérique se caractérise par la croissance de la production de connaissances. Bien que l'augmentation du nombre des revues savantes soit exponentielle depuis leur création au XVIIe siècle, beaucoup s'attendaient à une stabilisation depuis la fin des années 1970. Les chiffres montrent qu'au contraire, la croissance exponentielle se poursuit en raison notamment de la création de nouvelles revues disciplinaires et nationales – et cela se poursuit de plus belle avec l'explosion de la recherche scientifique en Chine et en Inde. L'ère numérique, qui débute avec les années 1990, puis se démocratise vers le milieu des 1990, est un autre facteur important dans cette croissance exponentielle. En facilitant la création, la mise à jour, l'accès et la transmission de l'information, le numérique entraîne une importante transformation des modes de production et de diffusion des revues scientifiques.

1. Diversification des lieux de publication

Le premier effet du passage au numérique est la diversification des lieux de publication. Les meilleurs articles sont de plus en plus publiés hors des revues à haut facteur d'impact. En effet, depuis l'entrée dans l'ère numérique, on remarque une décroissance de la relation entre le facteur d'impact des revues et le nombre de citations reçues par les articles. Autrement dit, les articles les plus importants sont de moins en moins publiés dans les revues savantes considérées comme étant les plus importantes. La raison est simple : les chercheurs trouvent maintenant leur littérature secondaire non plus dans le petit nombre de revues (papier) disponibles dans leur milieu, mais dans un bassin de plus en plus vaste disponible en ligne. Si un article important a été publié, on est en mesure de le retracer, de le lire, et de le citer, indépendamment de la revue dans laquelle il a été publié. Par exemple, au début des années 1990, une revue comme Proceedings of the

National Academy of Sciences (PNAS) publiait près de 9% des articles parmi le 1% des articles les plus cités, ce qui témoignait de l'importante concentration de la recherche de grande qualité dans les pages de cette revue. En 2010, cependant, PNAS publiait moins de 3% des articles de ce 1%. Le phénomène s'observe donc à l'échelle macro, mais aussi micro, du point de vue spécifique des revues. Les grandes revues multidisciplinaires déclinent au profit de nouvelles revues, également multidisciplinaires mais diffusées en libre accès, comme PLoS One, et au profit de nouvelles revues spécialisées, ayant souvent des taux d'acceptation plus élevés que les grandes revues généralistes comme Science et Nature.

2. Langue de publication : anglicisation

Un second effet du passage au numérique s'observe sur la langue de publication. Il faut d'abord souligner, malgré le discours sur l'internationalisation de la recherche et sur la nécessité de s'abonner aux grands ensembles de revues vendus par les gros éditeurs commerciaux, l'importance des revues nationales, particulièrement en sciences sociales et humaines (SSH). Ainsi, dans le cas des universités francophones québécoises, ce sont les plateformes de revues en français qui reçoivent le plus de téléchargements (Érudit, Cairn et Revues.org). Bref, pour l'enseignement (car ce sont les étudiants qui génèrent la plus grande partie des téléchargements), les ensembles de revues vendus par les grands éditeurs reçoivent bien moins d'intérêt. Pire : 40% d'entre elles ne sont même jamais consultées. Pour mettre en perspective ce portrait de la recherche au Québec, quelques comparaisons s'imposent. En France, en Allemagne, et au Québec respectivement, où publie-t-on les travaux en SSH? Les chercheurs allemands et français publient encore la plus grande part de leurs travaux dans leurs propres revues nationales, mais pas les Québécois. La raison en est que les revues québécoises sont moins bien indexées, et par conséquent, il est moins attrayant pour les chercheurs d'y publier. Ce phénomène est concomitant à l'anglicisation – vue par certains comme une forme d'internationalisation – de la publication savante nationale qui s'observe depuis les années 1980. Par exemple, en Allemagne et en France, la publication en langue nationale indexée dans le Web of Science est passée de 80% à 20%, tandis qu'au Québec, plus de 90% des articles publiés en SSH le sont en anglais. Cette proportion plus élevée au Québec s'explique en grande partie par la proximité de l'anglais, tant à l'intérieur du Québec qu'autour.

Dans le cas précis des revues nationales, on constate que l'anglicisation est encore plus forte : la proportion d'articles en anglais dans les revues nationales augmente sans cesse. Les Allemands publient de plus en plus en anglais dans leurs propres revues nationales, tout comme les Québécois, qui choisissent de plus en plus de publier en anglais dans des revues bilingues ou anglo-canadiennes. Quant aux Français, ils résistent encore à ce phénomène. Dans le contexte où les revues nationales de langue française sont d'une importance capitale pour les universités québécoises, l'anglicisation de la publication scientifique semble aller à contre-courant.

3. Ralentissement de l'obsolescence

Un troisième effet du numérique est l'obsolescence moins rapide de la littérature scientifique. Typiquement, un article en sciences de la nature et en médecine est cité plus rapidement et devient obsolète plus rapidement qu'en SSH et en lettres. Mais contrairement à ce à quoi l'on croit, avec le passage au numérique, la durée de vie des documents savants s'est allongée – on cite du matériel

de plus en plus vieux – et ce, toutes disciplines confondues. Plus spécifiquement, l'âge moyen des documents cités est passé de 11 à 13 ans. Cela permet de penser qu'un embargo de 12 mois sur les articles scientifiques ne les rend pas obsolètes, particulièrement dans les SSH.

Comment expliquer cet effet du numérique sur l'obsolescence de la littérature? Une première hypothèse est que le numérique donne accès à des connaissances plus récentes, mais aussi plus anciennes, grâce à la numérisation et à l'indexation des numéros rétrospectifs. Ces numéros se retrouvent ensuite sur Google Scholar, où ils sont fortement consultés. Les travaux en histoire et sociologie des sciences suggèrent aussi que les révolutions scientifiques se font à un rythme plus lent et, qu'en conséquence, les documents plus âgés demeurent encore scientifiquement pertinents.

4. Concentration de l'édition

La concentration de l'édition savante entre les mains de quelques joueurs qui augmentent alors les prix à loisir est sans doute l'effet le plus préoccupant du passage au numérique. En 1995, le Financial Times prédisait qu'Elsevier et consorts seraient les « premières victimes » de la démocratisation d'Internet : « The web had been created to bring academics together ; now it offered them a way of sharing their research online for free. What need would anyone have for fusty, expensive journals ? »¹ Une décennie plus tard, force est de constater que non seulement les chercheurs dépendent encore d'Elsevier, mais surtout que le contrôle de cette firme – et d'une poignée d'autres – a augmenté. En effet, en 2013, cinq organisations contrôlent plus de la moitié des articles publiés : Elsevier, Wiley-Blackwell, Springer, Taylor & Francis, l'American Chemical Society (pour les sciences et la médecine) et Sage Publications (pour les SSH). Les petits éditeurs, confrontés à la nécessité de prendre le virage numérique et pas toujours outillés pour le faire, se font progressivement acheter par les plus fortunés.

La situation varie toutefois selon les disciplines. Alors qu'en chimie, l'édition savante est quasi entièrement contrôlée par ces éditeurs, en physique, l'importance des sociétés savantes nationales et la diffusion des articles via des dépôts disciplinaires, tel arXiv, rendent les éditeurs commerciaux beaucoup moins puissants. Toutefois, pour les revues « internationales » en sciences sociales, disciplines professionnelles et en psychologie, le portrait est plutôt catastrophique : près de 70% des articles sont contrôlés par les cinq grands éditeurs commerciaux. Compte tenu de l'importance accordée aux publications dans l'évaluation des chercheurs, ces éditeurs contrôlent non seulement les modes de production et de diffusion de la recherche, mais aussi les mécanismes d'évaluation des chercheurs, ce qui leur a permis d'augmenter leurs tarifs d'abonnement de près de 400% au cours des 25 dernières années, et de conserver des marges de profit avoisinant les 30-40%. Tout cela dans un contexte, faut-il le rappeler, où les universités voient leur financement diminuer et où les éditeurs ne paient ni les évaluateurs, ni les auteurs des articles qu'ils publient.

1. Cookson, R. (2015). "Elsevier leads the business the internet could not kill", Financial Times, 15 novembre 2015. <http://www.ft.com/intl/cms/s/0/93138f3e-87d6-11e5-90de-f44762bf9896.html>

5. Le libre accès

La diffusion en libre accès est l'une des innovations majeures permises par le numérique.

Aujourd'hui, à l'échelle internationale, plus d'un article sur deux est diffusé en libre accès. Pour ce faire, le moyen le plus utilisé est la « voie verte », c'est-à-dire l'auto-archivage de la version finale, avant sa mise en page par la revue. Une plus petite proportion d'articles passe par la « voie dorée », c'est-à-dire l'édition dans des revues en libre accès complet, et par la voie « hybride », soit celle des revues qui, tout en ayant des frais d'abonnement, publient certains articles en accès libre moyennant des frais pour les auteurs. Dans les pays en développement, la recherche est encore moins financée qu'au Québec – où l'on vit pourtant une crise qui nous amène à limiter nos abonnements à certains grands ensembles de revues : leur recherche ne peut alors se baser que sur la littérature publiée en libre accès. Nous avons donc la responsabilité de choisir le libre accès afin que les résultats de la recherche soient accessibles à tous nos collègues des pays en développement. L'autre argument régulièrement convoqué en faveur de la diffusion en libre accès est l'avantage en termes de citations des articles. Tous modes de libre accès confondus, les articles diffusés en libre accès ont en moyenne 24% plus d'impact, tandis qu'une publication diffusée selon la voie verte a, en moyenne, 41% plus d'impact.

6. Quels rôles pour les revues à l'ère numérique?

Cet examen des transformations de l'édition savante amenées par le numérique doit se terminer par une mise en perspective des rôles traditionnellement attribués à la revue. Depuis l'ère numérique, diffuser les résultats de la recherche, assurer l'évaluation par les pairs et archiver les connaissances ne sont plus des fonctions exclusives aux revues scientifiques. L'évaluation par les pairs est de plus en plus ouverte, et beaucoup remettent en question le système d'évaluation actuel. À des fins de diffusion, il serait possible de déposer simplement des articles sur un site web sans passer par une revue. Enfin l'archivage peut se faire via les dépôts institutionnels ou d'autres sites web.

Toutefois, deux fonctions des revues demeurent essentielles. Premièrement, elle est indispensable pour fédérer des communautés savantes : surtout en SSH, elle permet de créer de véritables écosystèmes de chercheurs autour d'objets de recherche locaux ou nationaux, et de les réunir lors de colloques spécifiques. Deuxièmement, la recherche étant devenue une créditocratie, la revue savante est irremplaçable en tant que vecteur de capital symbolique, et est un maillon essentiel dans l'évaluation de la recherche et des chercheurs. Or toutes les revues ne sont pas égales en matière de capital symbolique. D'abord, les revues canadiennes de langue anglaise auront a priori plus de valeur et donc attireront plus de soumissions de la part de chercheurs étrangers que les revues canadiennes de langue française, compte tenu que la langue anglaise est associée à une plus grande « internationalité ». Ensuite, les revues très spécialisées auront moins de capital symbolique tout simplement parce qu'elles portent sur des domaines sur lesquels moins de chercheurs travaillent. Par ailleurs, les revues publiées par un gros éditeur commercial sont automatiquement indexées dans les grandes bases de données utilisées dans les diverses évaluations, et de ce fait possèdent a priori une plus grande valeur symbolique – et cela, indépendamment de la qualité de leur comité éditorial. Enfin, les revues qui ont une plus longue histoire et qui donc ont autour d'elles une plus grande communauté, sont déjà dotées un capital symbolique plus élevé, ce qui leur

permet d'attirer des contributions de plus grande qualité.

Pour terminer, il importe de rappeler que, pour être lues et citées – et donc maximiser leur capital symbolique – les revues doivent être diffusées et accessibles de la façon la plus large possible. Dans ce contexte, le libre accès semble la voie à privilégier pour nos revues nationales.

Étude sur une coopérative d'édition savante en libre accès

John Willinsky, fondateur et directeur de Public Knowledge Project, professeur à la Graduate School of Education de l'Université Stanford.

M. John Willinsky a traité du futur du libre accès du point de vue du capital financier. Car l'avenir des revues scientifiques en libre accès est une question de mémoire, d'héritage, mais aussi d'argent, en termes de capital, d'investissement dans l'édition savante, un investissement qui ne rapportera pas nécessairement dans l'immédiat, ni dans des proportions comparables aux profits de 30-40% faits par les grands éditeurs commerciaux, mais qui a déjà commencé à constituer un profit en termes des connaissances qui circulent dans le domaine public, non seulement localement mais aussi mondialement.

1. Inadéquations d'un modèle d'édition savante hérité des sciences biomédicales pour les sciences humaines et sociales

L'édition savante s'est développée sur les bases d'un domaine bien particulier, celui des sciences biomédicales, qui a très peu en commun avec les sciences humaines et sociales, qu'il s'agisse de l'impact d'un embargo de 12 mois, du travail de révision effectué sur les articles, mais d'abord et avant tout, du financement disponible. Le futur économique de l'édition savante que nous sommes en train de construire est dominé par le seul modèle des sciences biomédicales, et cela constitue une inégalité inhérente, intégrée, innée, apriori, qui nous assure que nous n'aurons pas un accès universel aux connaissances, autrement dit, pour parler en termes économiques, que nous n'aurons pas une distribution équitable des moyens de production. À l'inverse, il faut commencer par affirmer le caractère vital et indispensable des sciences humaines et sociales, et les prendre pour point de départ de notre réflexion sur les aspects économiques de l'édition savante.

Un premier problème de la voie verte pour les sciences humaines et sociales est la perte de la valeur ajoutée par la revue à l'article. La voie verte, c'est-à-dire l'auto-archivage d'articles, pensée pour les sciences de la santé, laisse de côté tout le travail de révision et de réécriture qui est la valeur ajoutée que l'édition savante apporte en sciences humaines. PloS One, par exemple, ne fait pas de révision des articles soumis, il effectue simplement une sélection des manuscrits qui constitue ensuite le gage de leur qualité. Ainsi, aucune norme bibliographique n'étant appliquée, cette section des articles est très irrégulière.

2. Le système des abonnements : problèmes et croyances

Un autre problème de la voie verte est l'embargo de 12 mois. Prenons un exemple issu cette fois des sciences biomédicales elles-mêmes. À l'Université de Stanford, pour voir si la recherche pouvait

être utile à un public plus large que les seuls chercheurs, nous avons fait une expérience sur l'utilisation du libre accès par les médecins. Nous avons donné à 350 médecins un accès libre à la bibliothèque de l'Université de Stanford pour une durée de 12 mois. Les deux tiers des participants n'ont pas utilisé leur accès, mais le tiers d'entre eux a lu en moyenne un article par semaine. Pour ces médecins, les articles consultés leur ont permis de changer les standards de leur hôpital en créant de nouvelles politiques, de vérifier et ainsi confirmer le bien-fondé de leurs pratiques ou au contraire de les remettre en question, puis de les rectifier. Toutefois, le plus intéressant pour nous a été l'âge des articles consultés. La moitié des articles consultés avaient été publiés il y a moins de 12 mois. Cela signifie que la moitié des articles pourrait être en libre accès sous embargo de 12 mois. Et donc si nous pensons que ce double système est bénéfique pour l'économie du savoir à cause des revenus d'abonnements qu'il suscite, nous devons quand même nous rendre compte qu'il repose sur le prétexte (faux) que nous avons besoin de l'exclusivité des articles, et qu'il fonctionne par l'exclusion de certains lecteurs.

Examinons la question de l'exclusivité autrement. Est-elle importante pour l'auteur? Pour les bibliothèques et les bibliothécaires? La bibliothèque de l'Université de British Columbia se considère comme une bibliothèque provinciale : des terminaux sont réservés au grand public, afin que n'importe quel citoyen puisse profiter des collections. Cela n'est pas dans l'intérêt des bibliothécaires, lorsqu'ils plaident en faveur du financement de leurs institutions, qu'une partie des articles scientifiques ne soient pas accessibles à tous les publics visés par la bibliothèque, autant les chercheurs, que les médecins, les avocats, les enseignants et le grand public en général. C'est pourquoi il n'est pas dans notre intérêt de continuer avec un système d'abonnements. Même les grands éditeurs sont d'accord, c'est ce qui les a amenés à créer un mode de libre accès reposant sur des frais de publications payés par l'auteur.

Cela nous amène à parler des deux modèles de libre accès qui permettraient de dépasser le système des abonnements aux revues scientifiques. Ces abonnements constituent, certes, un transfert de revenu, mais les deux modèles de libre accès constitueraient un transfert de revenu tout à fait équivalent. La majorité, pour ne pas dire la totalité à quelques exceptions près, des abonnements sont payés par les bibliothèques des institutions d'enseignement et non par des individus. Il s'agit d'énormes sommes – 10 milliards de dollars – qui sont consacrées principalement aux abonnements à des revues de sciences, technologies et médecine, tandis que les revues de sciences humaines et lettres ne changent pas grand chose au montant total. Pour sortir de ce système, ces énormes sommes pourraient être investies dans le libre accès selon deux modèles : 1) le modèle du paiement par l'auteur (ou de l'auteur-payeur), reposant sur un frais de publication (article processing charge (APC)), ou encore 2) le modèle reposant sur la coopération.

3. Accès libre : le modèle du paiement par l'auteur

Le modèle du paiement par l'auteur est celui qui domine du côté des éditeurs commerciaux. C'est un système courant pour les revues de sciences, technologie et médecine. Il trouve son origine dans le système des frais de publication à la page, qui remonte au XVIII^e siècle et qui a perduré jusque dans les années 1950 et 1960 pour les revues de physique et d'astronomie. D'un point de vue de sciences humaines et sociales, on peut se demander comment le distinguer du modèle de

l'édition à compte d'auteur. Et comment peut-on éviter la corruption avec un tel modèle? Dans tous les cas, c'est le modèle dominant du point de vue financier actuellement. PloS One, par exemple, qui fonctionne selon ce principe, a publié l'an dernier 30 000 articles à 1350\$ /article, pour un revenu total de 40 millions. De ce nombre, 10% des auteurs, provenant de pays en voie de développement, ont bénéficié d'une exemption de frais. Ce modèle fonctionne, et il attire les cinq grands éditeurs commerciaux, qui pourraient s'y convertir. En divisant leurs revenus par le nombre de bibliothèques qui les constituent, ils ont trouvé qu'ils pourraient publier en libre accès moyennant un APC d'environ 3000\$/article. Un des avantages du système du paiement par l'auteur est qu'il a instauré une certaine compétition entre les revues savantes, en introduisant une relation entre le prix d'un article et la qualité – ce qui n'est pas le cas dans le système par abonnements. Le modèle APC est un candidat important pour le libre accès : il permet à l'auteur de rester propriétaire du copyright, il permet un accès immédiat et universel aux articles, c'est un système simple. Mais il a ses désavantages : la politique d'exemption des frais pour les auteurs des pays en développement conduit à une certaine condescendance ; le modèle pénalise financièrement les auteurs plus productifs, qui auront à payer plus d'APC ; enfin ils obligent les bibliothèques des institutions à avoir des fonds réservés aux APC afin d'alléger le fardeau financier des professeurs, ce qui peut pénaliser les institutions dont les professeurs publient davantage. Selon la logique de ce système, l'objectif serait de transférer progressivement l'argent réservé aux abonnements en fonds pour financer les APC. Toutefois, le problème central reste la dépendance envers le monopole des éditeurs commerciaux : il faut s'attendre à une augmentation annuelle des APC similaire à l'augmentation que ces éditeurs imposent aux bibliothèques pour les abonnements. Ainsi, le système de libre accès reposant sur les APC a ses avantages, mais en aucun cas il ne constitue une solution durable.

4. Accès libre : le modèle coopératif

Le modèle à privilégier selon John Willinsky est la coopération. Depuis les années 2000, le degré de coopération entre l'édition savante et les bibliothèques ne cesse d'augmenter via différents projets ; PKP est l'un deux. Fondé en 1998 à l'Université of British Columbia, PKP a œuvré de façon coopérative, grâce à des subventions et à des dons, en développant des logiciels gratuits, dont Open Journal Systems, pour subvenir aux besoins des revues savantes. Aujourd'hui, plus de 8600 revues à travers le monde, la plupart diffusant en libre accès, utilisent ce logiciel. Il faut souligner le rôle majeur des bibliothèques canadiennes, qui collaborent à l'initiative en fournissant hébergement et services web à 3000 de ces revues en libre accès. D'autres initiatives de libre accès fondé sur la coopération auraient pu être nommées, il y en a beaucoup.

Il s'agit maintenant d'amener ce modèle coopératif encore plus loin. Ce projet prend une signification particulière au Québec, province qui contient un nombre impressionnant de coopératives. Dans la notion de « coopérative », c'est l'idée d'une gestion commune des ressources qui est à souligner. Il faut penser au savoir non comme à un bien que l'on dissémine, mais plutôt comme à un patrimoine commun. Tous les acteurs impliqués dans l'édition savante pourraient être considérés comme les membres d'une coopérative, des auteurs aux étudiants effectuant les révisions, en passant par les presses universitaires, et tout l'argent que l'on dépense en abonnements pourrait être versés à cette coopérative. Cela signifie qu'une grande coopérative d'édition savante disposerait de 10 milliards de dollars à répartir équitablement entre les disciplines

– car si les sciences de la santé ont besoin de plus d'argent que les sciences humaines pour mener à bien une recherche, lorsqu'il est question d'écrire un article et de le diffuser, toutes les disciplines devraient être égales. La coopérative d'édition savante serait une organisation autonome et démocratique dédiée à augmenter la qualité de la recherche publiée. Car le libre accès est maintenant une évidence ; ce qui est réellement en jeu ici est la qualité de l'archive en libre accès que nous constituons, la qualité de l'investissement que nous faisons dans le savoir.

La coopérative nous permettrait en outre un niveau de transparence et de reddition de comptes qu'il nous est impossible d'avoir actuellement, tant avec le système des abonnements qu'avec celui des APC. Nous avons besoin du patient travail de recherche et d'analyse de données effectué par Vincent Larivière et sa Chaire de recherche pour découvrir quels sont les tendances et les schémas qui sous-tendent l'édition savante, alors que dans un modèle coopératif, les données seraient directement disponibles.

Au Canada, le RCDR fait figure de pionnier en tant que coopérative de bibliothèques qui s'est formée afin d'acheter collectivement l'accès aux résultats de la recherche. Le fait qu'aujourd'hui, grâce au partenariat avec Érudit, les revues scientifiques canadiennes puissent s'asseoir avec le RCDR et former une organisation autonome dédiée au financement, au développement, à l'innovation de l'édition savante, ainsi qu'au soutien à la création de nouvelles revues dans le cadre d'une structure coopérative, cela exemplifie exactement ce qui a été présenté comme le second modèle économique du libre accès – mais qui devrait être le premier en termes de choix à faire.

5. Conclusion

Pour conclure, le modèle basé sur les APC, qui est en fait le modèle de libre accès des sciences biomédicales, est attrayant, mais il s'est forgé grâce au système de financement le plus riche du monde, le National Institute of Health aux États-Unis, qui n'a pas d'équivalent ni ailleurs dans le monde, ni dans les autres disciplines. À l'opposé, les autres disciplines, et les autres pays, et particulièrement au Canada et au Québec, travaillent à un modèle collaboratif et coopératif dans lequel il s'agit maintenant d'impliquer tous les maillons de l'édition savante. Actuellement, au Québec, Érudit fonctionne à la manière d'une coopérative dont les membres sont les revues savantes, mais il s'agit maintenant d'inclure les bibliothèques dans la discussion. PKP s'est donc engagé à travailler en collaboration avec Érudit et le RCDR afin de considérer l'adhésion de 300 ou 400 revues savantes canadiennes des deux langues à un tel système coopératif. Ce partenariat implique non seulement que l'argent dépensé en abonnements par les bibliothèques soit maintenant réinvesti dans le libre accès, mais aussi que les différents acteurs, revues et bibliothèques, repensent de façon concertée le financement des revues savantes dans le but d'en améliorer la qualité et la diffusion, et ainsi d'établir un réel leadership autour du partage des connaissances. De cette façon, le Canada pourra non plus seulement disséminer les connaissances qu'il produit, mais les faire circuler dans le monde entier, de façon ouverte et transparente, tout en augmentant la qualité. La question qui se pose est maintenant la suivante : pouvons-nous nous engager tous aujourd'hui dans une telle initiative coopérative afin que l'esprit collaboratif, qui nous a réunis ici aujourd'hui, s'étende à tous les acteurs de l'édition savante canadienne? Pouvons-nous faire en sorte que le système des abonnements soit relégué au rang d'artéfact de la culture de l'imprimé?

Perspectives et expériences des revues savantes : quatre présentations éclair

Le séminaire a donné la parole à quatre revues savantes canadiennes venues présenter leurs activités, les défis qui les attendent et leurs idées pour mener à bien leur mission de diffusion des connaissances scientifiques :

- Élisabeth Nardout-Lafarge, directrice de la revue *Études françaises* (Québec)
- Réal Allard, directeur de la revue *Minorités linguistiques et société* (Nouveau-Brunswick)
- Sarah McCabe, bibliothécaire et gestionnaire de projet du *Ontario Historic Journal* (Ontario)
- Andrée-Anne Boisvert, coordinatrice de la revue *Mosaïc* (Manitoba)

1- Revue *Études françaises*, Elisabeth Nardout-Lafarge

Études françaises est une revue qui a aujourd'hui 52 ans et publie 3 numéros par an, soit environ 25 articles par an. La revue s'occupe de critique et d'histoire des littératures de langue française, du Moyen Âge à l'extrême contemporain. Les dossiers sont évalués par les pairs.

La revue est en pleine transition, avec l'abaissement de la barrière mobile de 2 ans à 1 an. L'équipe éditoriale est en train de penser de nouvelles politiques pour favoriser le passage de la revue au numérique. Cela étant, la revue est d'abord publiée en format papier aux Presses de l'Université de Montréal (PUM), et l'équipe éditoriale tient à conserver ce format tout en restant ouverte à d'autres modes de publication. Ainsi, les auteurs sont autorisés à diffuser leurs articles sur les dépôts institutionnels - bien que pour le moment, la revue ne dispose pas d'une politique de vérification des pratiques d'auto-archivage. *Études françaises* compte 341 abonnements (dont 7 individuels) : 164 abonnements papier et 177 abonnements Érudit.

La situation financière d'*Études françaises* est aujourd'hui problématique : pour la première fois de son histoire, la revue n'a pas obtenu le renouvellement de sa subvention FRQSC ; seule la subvention du CRSH a été obtenue, à hauteur de 30 000\$. Le financement de la revue a donc été coupé de moitié. Pour y faire face, l'équipe éditoriale a pu compter sur le soutien des PUM, le soutien exceptionnel et provisoire de la Faculté des arts et des Sciences de l'UdeM, de même que le soutien provisoire du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises. Malgré tout, trois mesures drastiques ont dû être prises :

- Réalisation de coupes drastiques, dont plusieurs ont été salutaires. Des économies de fonctionnement avec les PUM ont été convenues de façon à économiser 5 000\$;
- Hausse du prix des abonnements papier et des abonnements Érudit – laquelle n'est cependant que provisoire, puisque la revue devra passer en libre accès à moyen terme ;
- Mise en place d'un paiement par chercheur lorsque l'article émane d'un projet subventionné. Cette contribution à la production du numéro sert à payer les droits de l'iconographie de couverture, à la traduction des résumés – voire des articles. Cela étant, on ne peut généraliser la pratique sans risquer de priver la revue de la contribution des jeunes chercheurs, encore peu subventionnés, et de dossiers internationaux (puisque la plupart des chercheurs étrangers ne sont pas financés comme au Canada). Le comité d'*Études françaises* s'entend ainsi pour refuser que la contribution financière soit une condition de publication.

Actuellement, il manque entre 10 000 et 15 000\$ pour permettre le fonctionnement normal et serein de la revue. La revue ne peut se passer d'un secrétaire de rédaction au doctorat (niveau requis pour travailler les textes publiés par Études françaises). Idéalement, la construction et l'animation du site Internet de la revue ainsi que la veille scientifique devraient être confiées à un deuxième auxiliaire de recherche. Enfin, le financement doit couvrir le dégrèvement du directeur ou de la directrice de la revue, essentiel au bon fonctionnement de la revue.

Si les mesures des organismes subventionnaires pour favoriser le libre accès sont parfaitement justifiées – et remportent l'adhésion du comité d'Études françaises –, le travail d'édition d'une revue doit être supporté davantage par les universités, qui s'appuient sur le travail des revues pour acquérir de la valeur. Actuellement, ce travail est invisible pour les universités, considéré comme un à-côté bénévole au travail des professeurs-chercheurs.

Dans ce contexte, la perte de la subvention du FRQSC est terrible, car elle survient au moment où la revue doit négocier son virage vers le numérique, changer de modèle et innover, avec l'ensemble des tâches que cela implique (revaloriser les anciens numéros, etc.). Le comité doit donc faire beaucoup plus avec moitié moins d'argent.

2. Revue Minorités linguistiques et société, Réal Allard

Minorités linguistiques et société est une jeune revue issue d'un partenariat entre des instituts de l'Université de Moncton et des organisations publiques (Institut de recherche canadien sur les minorités linguistiques, Institut canadien de recherche en politiques et administration publique, le Consortium national de formation en santé, etc.). La revue publie 2 numéros par an, comptant de 8 à 9 articles chacun.

La publication se fait seulement en libre accès, car les coûts de publication papier sont trop élevés. Le libre accès est d'ailleurs un atout dans le contexte des minorités linguistiques (minorités françaises à l'extérieur du Québec et minorités anglaises au Québec). Les taux de consultation sur Érudit sont encourageants pour une toute jeune revue. Le libre accès permet aussi aux articles publiés d'être consultés non seulement par la communauté universitaire (étudiants et professeurs), mais aussi par les instances décisionnelles qui interviennent auprès des minorités linguistiques et qui sont intéressées par des problématiques de gouvernance, de services de santé, de qualité de la langue ou encore de production langagière.

Minorités linguistiques et société rencontre les mêmes problèmes que les autres revues sur le plan du financement : la revue ne dispose pas de revenus d'abonnements, et son financement vient des partenaires, dont certains se sont depuis retirés (notamment Patrimoine canadien et le Commissariat aux langues officielles). Le comité réfléchit donc encore actuellement à des stratégies pour fonctionner ou même survivre, tout en ayant le sentiment de partager un environnement difficile et très incertain, même si les problématiques posées et les solutions proposées sont intéressantes.

3. Ontario History Journal, Sarah McCabe

L'Ontario Historical Society est une organisation sans but lucratif fondée à Toronto en 1888. Elle est basée sur la participation volontaire de plus de 400 organisations historiques, mais ne compte sur aucune organisation gouvernementale ou universitaire. L'Ontario History Journal a été fondé en 1899 et publie depuis plus d'un siècle 2 numéros par an. Les articles sont révisés par les pairs.

La revue a reçu une subvention de la fondation Trilium afin d'opérer une transition vers un modèle numérique. Des discussions sont en cours avec Érudit et d'autres plateformes. La revue compte des membres avec lesquels elle entretient des liens privilégiés. L'un des défis auxquels doit faire face la revue si elle adopte un modèle numérique relève du copyright : comment numériser les anciens numéros (plusieurs milliers), qu'est-ce qui relève du domaine public ? Le système d'abonnements, basé sur le membership, devra sans doute être révisé.

Une autre préoccupation majeure du comité de la revue est liée au financement : le futur est assez incertain. Si la revue a pu bénéficier par le passé de subventions de la part du CRSH, cette source de financement n'est pas suffisamment assurée pour pouvoir être intégré aux stratégies de développement de la revue.

4. Revue Mosaic, Andrée-Anne Boisvert

Mosaic est une revue bilingue publiée depuis 1967 à l'Université du Manitoba. Elle bénéficie d'une subvention de la Faculté des arts, de la Winnipeg Foundation et du CRSH. La revue publie 4 numéros par an, soit de 10 à 12 articles par numéro, révisés par les pairs.

Sans les revenus générés par les agrégateurs (ProQuest, Project Muse), la revue ne pourrait pas exister. La version papier est diffusée dans plus de 300 établissements et près de 23 pays – à hauteur de 500 copies par numéro, mais le nombre d'abonnements individuels ne cesse de chuter.

Le comité éditorial de Mosaic est particulièrement opposé au libre accès, qui est considéré avec une grande méfiance. Les politiques de copyright de la revue sont assez strictes – le contrat prévoit l'interdiction de publier les textes sur les dépôts institutionnels ou les sites personnels. En conclusion, Mosaic n'est pas encore prêt à adopter un modèle numérique.

Perspectives et expériences des bibliothèques universitaires

Le séminaire a donné la parole à trois bibliothécaires universitaires canadiennes, venues présenter les activités de leur institution et discuter des défis posés par le libre accès et le modèle numérique :

Maureen Clapperton – Bibliothèque de l'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal

Martha Whitehead – Queen's University Library, Kingston

Leslie Weir – Bibliothèques de l'Université d'Ottawa

1. Bibliothèque de HEC Montréal par Maureen Clapperton, directrice de la bibliothèque

La bibliothèque de HEC Montréal est de taille moyenne avec 28 employés, un budget de 5,5 millions, dont 2,3 millions pour les acquisitions. Au cours des 10 dernières années, l'École a maintenu son budget d'acquisition (pour les documents papier et numériques), et ce, malgré la baisse budgétaire causée par la hausse du dollar américain – ce qui signifie qu'en réalité, il y a eu une augmentation de la proportion du budget consacré aux acquisitions. Aujourd'hui, près de 80% du budget est consacré aux collections numériques – alors qu'il y a 10 ans, il n'y avait encore aucun document numérique dans les collections de la bibliothèque.

Concernant le libre accès, on peut dire que HEC Montréal a connu un « réveil tardif », mais qu'elle s'est engagée dans une action rapide. HEC Montréal s'est engagé dans la création d'un dépôt institutionnel, compte tenu des politiques des organismes subventionnaires qui demandent maintenant aux chercheurs de publier en libre accès les résultats de leurs recherches financées publiquement. HEC Montréal étudie depuis 2005 la création d'un tel dépôt, et un budget a failli être attribué au projet en 2010, mais ne s'est finalement concrétisé qu'en 2015. Étant donné la vision de l'école, qui souhaite continuer à se démarquer à l'échelle internationale en tant que grande institution de recherche et de transfert des connaissances dans tous les domaines de la gestion, HEC Montréal est favorable au libre accès, mais pas au détriment de l'excellence, du prestige ni du facteur d'impact. Ainsi, le plan stratégique de recherche et de transfert 2015-2020 de l'École ne mentionne pas le terme de libre accès – bien que pendant ce temps, des mesures aient été prises pour la création du dépôt institutionnel.

Afin de répondre aux exigences des organismes subventionnaires et de permettre à la bibliothèque de se positionner stratégiquement par rapport au libre accès, plusieurs projets ont été mis sur pied. La bibliothèque travaille en collaboration avec l'Institut des coopératives Desjardins à un projet de bibliothèque virtuelle. Un appel d'offres a été lancé pour trouver un logiciel qui permettra la mise en place d'un dépôt institutionnel à partir de mars 2016. Un partenariat avec la Direction de la recherche de HEC Montréal a aussi été conclu. Un nouveau bibliothécaire spécialisé en métadonnées a été embauché, tandis qu'un bibliothécaire spécialisé en initiatives numériques rejoindra l'équipe sous peu. Enfin, la bibliothèque va se doter d'une stratégie de communication pour insister sur la cohabitation des deux modèles, soient les collections en libre accès et les collections classiques. Pour conclure, oui, HEC Montréal est favorable au libre accès, mais pas à n'importe quel prix.

2. Queen's university Library par Martha Whitehead, vice-rectrice et bibliothécaire de l'Université

L'université de Queen est de taille moyenne - elle offre notamment le doctorat en médecine. Comme c'est le cas partout au Canada et au Québec, les bibliothèques de Queen's ont souffert de coupes budgétaires particulièrement importantes. Non seulement son budget pour les acquisitions a été diminué, mais son budget de fonctionnement l'a aussi été. Surtout, la bibliothèque a souffert d'une coupe de 30% dans l'équipe des bibliothécaires. Cette ère de coupes budgétaires massives a conduit les bibliothèques à réviser leur adhésion au paradigme de l'imprimé afin de se tourner vers les nouvelles formes de publication numériques.

Pendant cette même période de coupes, la part du budget des acquisitions réservée aux abonnements aux revues des cinq grands éditeurs commerciaux a dû être doublée pour suivre la hausse des tarifs imposée. Cela a été possible en coupant de moitié le budget réservé aux acquisitions de monographies. La contrainte imposée par les cinq grands éditeurs affecte donc directement la capacité des bibliothèques à développer ses collections, et donc à remplir son mandat envers la recherche et l'enseignement. La situation est telle que les bibliothèques sont forcées de faire l'acquisition de titres dont elles ne veulent pas vraiment au détriment des titres qu'elles voudraient acheter. Étant donné l'augmentation de l'inflation et la baisse de valeur du dollar canadien, les bibliothèques ont commencé l'année fiscale avec un important déficit, ce qui les a forcées à se doter d'une stratégie de gestion de déficit. Elles doivent maintenant être très prudentes dans le choix des abonnements aux périodiques scientifiques. Elles questionnent aussi la pertinence des bases de données bibliographiques quand ce qui les intéresse vraiment est l'accès au plein texte. Enfin, la préférence est maintenant accordée aux achats de formats électroniques plutôt qu'imprimés, en raison de l'accessibilité, des coûts d'acquisition, de fonctionnement, et en matière d'espace : car maintenir l'imprimé est maintenant un problème. Le nouveau plan d'acquisition des monographies stipule que l'achat de monographies papier se fait désormais uniquement sur demande des étudiants des cycles supérieurs et des professeurs. L'objectif est de réduire le déficit d'ici quatre ans.

En d'autres mots, le tableau financier dressé ici est inquiétant, mais il n'est pas exceptionnel, à l'image de ce qui se produit dans les autres bibliothèques universitaires du Canada. Toutefois, en plus d'être bibliothécaire à Queen's, Mme Clapperton siège sur le conseil d'administration des Presses universitaires McGill - Queen's, et elle se réjouit que les Presses puissent survivre grâce à leurs ventes aux bibliothèques de l'Université de Queen's et à celles regroupées au sein du RCDR : en effet, ces ventes constituent la part la plus importante des revenus des Presses. Un équilibre se maintient donc malgré tout.

Avant même ces coupes budgétaires et ces difficultés financières, les bibliothèques de Queen's reconnaissent les atouts de la publication numérique et en particulier du libre accès par le biais d'une stratégie globale de ses ressources documentaires. Cette stratégie implique notamment des ressources éducatives ouvertes, la question du respect des droits d'auteurs pour les recueils de cours, l'embauche d'un bibliothécaire pour le gouvernement ouvert, le fait de considérer les données de recherche comme complémentaires aux publications, et le soutien des publications dans leur transition vers le libre accès.

Depuis 2014, la création d'un poste intitulé à dessein « scholarly publishing librarian » plutôt que « scholarly communications librarian », avait pour but de souligner que les bibliothèques agissent au sein d'un écosystème de la publication savante, en transition de l'imprimé vers le numérique et du commercial vers l'accès libre, un écosystème que la bibliothèque se doit à la fois comprendre et influencer.

Cette influence se déploie selon trois aspects interreliés :

- D'abord, il s'agit pour les bibliothèques de créer une infrastructure attrayante, par l'hébergement de revues savantes en libre accès avec les solutions développées par Public Knowledge Project et Scholars Portal, par la diffusion de la recherche réalisée au sein de l'Université Queen's grâce au dépôt institutionnel, par l'intégration de ce dépôt aux CV institutionnels des professeurs et au système de rapports annuels afin d'augmenter le nombre de dépôts, et par le rappel constant aux chercheurs que l'utilisation de ce dépôt leur permet d'accroître leur visibilité et d'améliorer l'accès à leur travail.
- En second lieu, il s'agit pour les bibliothèques de communiquer afin de changer une culture institutionnelle tournée contre le libre accès, où persiste par exemple la croyance que ce mode de publication est de mauvaise qualité, qu'il engendre des coûts trop élevés en ce qui concerne le temps et l'investissement destiné à la recherche. Pour faire face à ce défi culturel, un groupe de travail sur l'édition savante a été créé, qui réunit autant des personnes du service de recherche de l'Université que des étudiants des cycles supérieurs, afin de répondre aux questions que le libre accès soulève et de communiquer les informations pratiques pertinentes. Les résultats de ces actions commencent à se faire sentir puisqu'on constate une augmentation du nombre de publications en libre accès suivant la voie verte (autoarchivage).
- Enfin, bien que Queen's ne se soit pas encore dotée d'une politique sur le libre accès, il s'agit de la troisième sphère d'influence visée par les bibliothèques. À cet effet, elle entretient un dialogue constant autour des avantages du libre accès pour augmenter le facteur d'impact, dialogue qui commence à faire son effet auprès des chercheurs, et qui, elle l'espère, influencera aussi la discussion autour de l'embauche et de la promotion des professeurs, ainsi que la culture du livre.

Pour conclure, les bibliothèques de Queen's font face à un défi financier difficile et de longue durée, qui met une pression forte sur l'achat de monographies et d'abonnements aux périodiques traditionnels, mais elles ont aussi le projet d'investir davantage dans la publication et la diffusion en libre accès. Toutefois, elles s'interrogent sur la pertinence de financer un modèle d'accès libre qui ne fait que reproduire le modèle de l'édition savante traditionnelle ; un changement plus radical est nécessaire. En ce moment même où nous exprimons ce rêve, il a été démontré que le modèle d'édition traditionnel n'est plus viable et qu'il doit être abandonné : l'édition savante est donc prête à effectuer une transition vers un autre modèle qui tiendrait compte des coûts réels de l'édition – et non des coûts artificiellement gonflés par les cinq grands éditeurs. Nous sommes donc impatients de travailler en collaboration au sein d'un partenariat entre bibliothécaires et éditeurs.

3. Bibliothèques de l'Université d'Ottawa par Leslie Weir, bibliothécaire en chef

L'Université d'Ottawa est bilingue et accueille 43 000 étudiants. Comme Queen's, nous offrons des programmes de médecine et de droit. Au début de décembre 2009, l'Université a lancé un vaste programme pour le libre accès. Ce programme a reçu le soutien de la vice-rectrice à la recherche, Mona Nemer, d'un membre de la faculté de droit, Michael Geist, et d'un membre de la faculté de

médecine, Claire Kendall, et enfin de Leslie Weir, bibliothécaire en chef. Le programme a d'abord conduit à la création d'un dépôt institutionnel, d'un fonds d'auteurs de 100 000\$ (pour payer les frais de publication par article), et d'un poste de bibliothécaire des publications savantes. À la même occasion, la publication de versions numériques en libre accès de monographies a été mise sur pied conjointement avec les Presses de l'Université d'Ottawa. Le programme instituait aussi le dépôt électronique obligatoire des thèses de doctorat. Du côté des revues savantes, un service de publication en libre accès a été implanté avec Open Journal Systems et Scholars Portal. Enfin, 60 000 livres en français du domaine public (publiés avant 1923) ont été numérisés en collaboration avec Internet Archive et l'Université de Toronto.

Le programme de monographies en libre accès s'est doté, en 2011, d'un partenariat avec les Presses universitaires d'Ottawa. Il permet de publier chaque année une version en libre accès pour 3 titres du catalogue de nouveautés. Les Bibliothèques y contribuent à raison de 10 000\$ par titre, pour un total de 30 000\$. Après avoir complété la première phase du projet, qui était de 3 ans, le programme a été renouvelé et bonifié pour un total de 4 livres par année –avec une participation financière des Bibliothèques de 40 000\$. L'idée derrière ce programme était d'étudier ce qui arrive lorsqu'on publie un nouveau titre en libre accès en même temps qu'en version papier payante afin d'évaluer la viabilité financière d'un tel programme. Une fois l'étude complétée, les résultats seront publiés. Toutefois, les données déjà recueillies permettent d'affirmer que les titres disponibles en accès libre profitent d'une plus grande visibilité, qu'un plus grand nombre de copies sont distribuées et même qu'un plus grand nombre de copies papier sont distribuées. Ces résultats montrent donc que le programme est un franc succès.

Toutefois, il n'en a pas été de même avec le fonds d'auteurs créé en 2009. Doté au départ d'un budget annuel de 100 000\$, en 2014, ce fond a nécessité plus de 350 000\$. En septembre 2014, le fond a dû être suspendu, car entre mai 2014, début de l'année fiscale, et septembre, il s'était déjà vidé. Il a été décidé qu'un tel fond soutenant le modèle de libre accès basé sur les frais de publication par article n'était pas viable financièrement : au lieu de réduire les coûts engendrés par les contenus commerciaux, il les augmentait.

L'abandon du fond d'auteurs a été remplacé par des adhésions stratégiques avec différentes initiatives pour l'accès libre, dont Plos One, BioMed Central, PeerJ, Knowledge Unlatched, le partenariat Érudit-RCDR et Open Book Publishers. Les Bibliothèques de l'Université d'Ottawa sont impatientes de travailler en collaboration selon un modèle de coopération multipartite, car le modèle actuel de libre accès, basé sur les frais de publication par article, ne fonctionne pas. Enfin, il n'est pas besoin de rappeler que le modèle basé sur les abonnements n'est plus viable. La bibliothèque de l'Université de Toronto vient de payer leur facture à l'éditeur Elsevier, qui s'élève à 3,9 millions de dollars : sur cette somme, Elsevier fait un profit 1,4 million. Le modèle traditionnel de l'édition savante est brisé, et il faut le remplacer.

Étude socio-économique sur les revues savantes canadiennes : résultats préliminaires

Sibyl Frei et Louise Fleming, consultantes

1- Description du projet

Sibyl Frei et Louise Fleming, consultantes indépendantes, présentent les résultats préliminaires de leur étude sur la situation financière des revues savantes canadiennes, coordonnée par Érudit, en partenariat avec l'Association canadienne des revues savantes (ACRS) et la Fédération des sciences humaines du Canada, et avec le soutien financier du CRSH. Les consultantes ont mené une série de sondages et d'entretiens auprès des revues savantes. Cette collecte de données a été effectuée à l'été 2015 et représente un échantillon de 75 revues. Près de 29 entretiens ont déjà été faits, et d'autres restent à faire. Le rapport final de l'étude est attendu début 2016. Les résultats présentés ici sont donc partiels et provisoires.

L'étude s'appuie sur un corpus de 36 revues « francophones » et 39 « anglophones » : cette distinction est établie en fonction de la langue dans laquelle la revue a rempli le sondage et non de la langue dans laquelle elle publie. Cette distinction ne doit donc pas faire oublier que certaines revues sont bilingues. Concernant le découpage disciplinaire, 62 revues en sciences humaines et sociales ont été examinées, 8 revues en sciences et technologies et 4 revues interdisciplinaires (qui combinent les sciences pures, la médecine et les sciences humaines et sociales). L'étude s'intéresse autant au libre accès selon la voie dorée (revues en libre accès complet) qu'à celui selon la voie verte (auto-archivage des articles), mais les résultats pour la voie verte seront disponibles plus tard.

2 - Description des statistiques sur la situation des revues, notamment de la situation financière

Quelques résultats clés :

- les organisations sans but lucratif, les universités et les presses universitaires publient 80% des revues scientifiques canadiennes, tandis que 10 % sont commercialisées à des fins lucratives ;
- le nombre d'articles publiés en mode papier diminue ;
- le nombre d'articles publiés en français augmente ;
- la publication en libre accès immédiat concerne 25% des revues, et les revues anglophones sont légèrement plus nombreuses que les revues francophones à procéder ainsi ;
- pour les 3 dernières années, 25% des articles publiés ne sont pas disponibles en libre accès ;
- pour les revues qui utilisent une barrière mobile, celle-ci est le plus souvent de 24 mois, mais 25% des revues de ce groupe affirme vouloir rendre accessibles plus vite leurs articles dès cette année, signe que la transition est déjà bien amorcée ;
- du côté des revues anglophones, Open Journal Systems est la plateforme de référence pour 37 revues ;
- du côté des revues francophones, Érudit est la plateforme de référence pour 54% des revues ;
- dans le cas des revues en libre accès, on note un soutien financier plus important de la part des agrégateurs pour les revues anglophones : 11% du revenu contre 0% du côté francophone ;
- les revues en libre accès sont financées à plus de 50% par les subventions gouvernementales ;
- les revues anglophones dédient un pourcentage particulièrement important de leur budget aux

salaires des équipes éditoriales. (NB : les coûts de traduction ne sont pas comptabilisés dans l'étude.) En toute logique, plus les subventions sont élevées, plus celles-ci sont redistribuées en termes de salaires ;

- les revues anglophones sont toutes en déficit, tandis que les revues francophones font un léger profit. Les revues en libre accès (peu importe la langue) font un léger profit. (NB : ce résultat préliminaire de l'étude est vivement contesté par les responsables de revues présents dans la salle, qui regrettent que le travail bénévole ne soit pas comptabilisé par l'étude.)

3 – Présentation des résultats des entretiens avec les revues

Une requête, entendue dans un entretien, reflète parfaitement la demande des revues : « Voici ce dont nous avons besoin : un modèle économique stable, des dotations plus régulières et prévisibles, des logiciels conviviaux, un soutien politique. » Globalement, les revues comprennent le choix du gouvernement de privilégier le libre accès, mais craignent un abandon de la part des instances gouvernementales et subventionnaires, qui seraient tentées de laisser cette transition vers le libre accès à la seule charge des revues. Il est important de souligner par ailleurs que les revues n'existeraient pas sans le bénévolat : l'étude estime que chaque revue compte sur près de 30 000\$/an de travail bénévole. Toutefois, ce chiffre reste une estimation – et ces coûts n'ont pas été considérés dans les résultats présentés par l'étude. Les responsables des revues regrettent d'ailleurs que les organismes subventionnaires ne tiennent pas compte du travail bénévole effectué par les membres des équipes éditoriales. Ils soulignent le décalage important entre les critères retenus par les organismes subventionnaires pour estimer la valeur de leur tâche (ces mêmes critères semblent avoir été repris par l'étude) et le fonctionnement ainsi que les frais effectifs assumés par les revues.

Les résultats de l'enquête démontrent que les revenus totaux des revues anglophones et francophones sont similaires. Les institutions financent peu les revues, qui comptent d'abord sur les subventions (bien que le cas de chaque revue reste particulier). Pourtant, ce soutien des institutions est absolument indispensable (ne serait-ce que pour les contributions en nature).

Le public s'interroge sur la distinction réalisée par l'étude entre revues anglophones et francophones. Les consultantes répondent que ce choix a été opéré en raison des différences à la fois en termes de soutien de la part des universités, du FRQSC, ainsi que du travail avec Érudit ou d'autres plateformes. Cela étant, afin de répondre à la demande des éditeurs, les résultats seront aussi regroupés selon les disciplines. De plus, les éditeurs craignent que la bipartition francophone/anglophone soit superposée, à tort, à des considérations géographiques (Québec/Canada).

Les entretiens menés avec les équipes éditoriales révèlent une véritable inquiétude quant à la dépendance des revues aux subventions gouvernementales. La survie des revues qui n'ont pas reçu de subvention est actuellement très complexe. L'inquiétude est par ailleurs reliée aux politiques des organismes subventionnaires, qui poussent les revues vers le libre accès. Jusqu'à maintenant, plus de revues anglophones ont déjà fait la transition vers le libre accès, mais plus de revues francophones sont en train de faire la transition. Les éditeurs soulignent que le libre accès ne signifie pas l'« accès gratuit », et les organismes subventionnaires devraient en être davantage conscients.

Le rapport final est attendu au début de l'année 2016.

Partenariat Érudit-RCDR (CRKN) pour le soutien aux revues savantes et au libre accès

Clare Appavoo, directrice exécutive du Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR), et Tanja Niemann, directrice générale d'Érudit.

Mmes Niemann et Appavoo ont présenté un aperçu du travail effectué et à venir dans le cadre du partenariat entre le RCDR et Érudit. Alors que l'importance du libre accès ne cesse de grandir, mais qu'il n'existe pas encore de consensus sur le ou les modèles à développer, Érudit et le RCDR se sont demandé si une solution collective et collaborative pouvait être trouvée afin de satisfaire les besoins à la fois des bibliothèques universitaires et des éditeurs de revues savantes. En effet, pour trouver des moyens de financer de façon durable l'édition et la diffusion en libre accès, il est nécessaire de passer de la relation commerciale qui caractérise le système par abonnements à une relation de partenariat, basé sur un modèle de contributions volontaires, où chacun travaille à l'atteinte d'objectifs communs.

Ce changement s'est effectué selon le processus suivant. Érudit a fourni des informations détaillées sur le modèle économique actuel et a fixé un objectif annuel. Le RCDR a ensuite fixé une contribution volontaire minimale, avec un seuil plus bas pour les institutions plus petites. L'idée est que la contribution des institutions qui jusqu'à maintenant payaient pour des abonnements soit à la hauteur du montant de leurs abonnements, tandis qu'il sera demandé à certaines institutions plus riches de contribuer davantage. La phase de transition prévue s'étend de septembre 2014 à décembre 2016. Enfin, un autre élément majeur est la réduction de la barrière mobile de 24 à 12 mois pour l'accès aux articles et la fouille de données.

Ce partenariat se veut aussi un soutien aux communautés de recherche canadienne et québécoise. Selon les données obtenues par Vincent Larivière, les revues savantes canadiennes servent d'abord et avant tout à publier et à nourrir la recherche faite ici au Canada et qui porte sur des objets locaux et nationaux. Il s'agit donc de soutenir cet écosystème national spécifique. Lors de la signature de la première licence entre Érudit et le RCDR, valide de 2008 à 2014, la plateforme avait été considérée plus ou moins de la même façon que les grands éditeurs commerciaux, ignorant par le fait même les contraintes qu'implique sa vocation spécifique d'organisme de soutien aux petites revues indépendantes : potentiel de commercialisation limité, financement non assuré, dépendance aux revenus d'abonnements. Au moment de renouveler l'entente, il était donc temps d'en changer les termes en passant d'une relation commerciale à une relation de partenariat.

Afin de concrétiser le partenariat, il fallait d'abord réunir les parties prenantes de l'industrie savante afin de les conscientiser à la nécessité de collaborer ensemble au sein d'un nouveau modèle. Il fallait aussi renforcer le dialogue avec les organismes subventionnaires (FRQSC, CRSH, Fondation canadienne pour l'innovation) et les autres partenaires (ACRS, Association des bibliothèques de recherche du Canada, Fédération des sciences humaines du Canada). Il fallait effectuer des études afin de mieux comprendre le contexte actuel : étude de la situation financière des revues canadiennes, étude des téléchargements d'articles et des effets de l'embargo sur ceux-ci, étude

de l'utilisation des collections par les chercheurs, étude de faisabilité d'une coopérative d'édition savante par PKP. Toutes ces données fournissent des indicateurs indispensables pour argumenter en faveur du projet auprès des organismes subventionnaires. Enfin, il faut aussi développer de nouveaux outils technologiques afin d'abaisser les coûts de production de l'édition numérique des revues par Érudit. Parallèlement à ces mesures, Érudit est en train de réviser sa structure de gouvernance pour que ce consortium coopératif s'ouvre à d'autres universités canadiennes. Afin de mener à bien ses projets de développement technologique, il travaille encore à plusieurs demandes de subvention ainsi qu'à différents partenariats stratégiques.

La création d'une organisation coopérative multipartite amène son lot de défis. D'abord, transformer la relation commerciale en relation de partenaires amènera les bibliothécaires et les éditeurs à concilier leurs visions stratégiques à long terme respectives. Ensuite, bien que le Canada soit un pays bilingue, la majorité des universités membres du RCDR sont uniquement anglophones, ce qui les amène à ne s'abonner qu'à des revues anglophones. Il faudra donc gérer ce déséquilibre lors de la transformation des revenus d'abonnements en contributions volontaires. Enfin, comme Érudit et le RCDR explore un nouveau modèle d'entente, la réussite de celle-ci repose sur l'engagement et la confiance de chacun des partenaires les uns envers les autres. Cependant, ce partenariat intéresse déjà plusieurs sociétés savantes américaines par son caractère innovant et collaboratif ; l'expérience canadienne et l'expertise développée pourra donc, à terme, inspirer les acteurs de la recherche et de l'édition savante ailleurs dans le monde.

Pour conclure, l'évolution du partenariat repose sur le maintien de canaux de communication ouverts entre les bibliothèques du RCDR, les revues savantes et Érudit. Elle nécessite aussi la définition d'un nouveau modèle qui fera suite à la phase de transition se terminant en 2016. Il faut aussi continuer à inclure davantage de communautés de recherche et de contenu canadien à la plateforme. Par ailleurs, un important travail de mobilisation institutionnel est en cours, car il est crucial d'obtenir le soutien des facultés et des administrations des universités dans ce partenariat – et non des seules bibliothèques – afin d'avoir un meilleur pouvoir de négociation face aux grands éditeurs commerciaux. Enfin, les ententes actuelles seront élargies pour inclure d'autres consortiums et d'autres partenaires au-delà du Canada. L'actuel partenariat RCDR-Érudit que Mmes Niemann et Appavoo ont présenté aujourd'hui constitue donc la première étape d'un vaste projet à long terme qui transformera le visage de la recherche et de l'édition savante au Canada.

Initiatives internationales : le projet Open Access Network

Lisa Norberg, K|N Consultants

Lisa Norberg est bibliothécaire universitaire de profession. Elle travaille avec l'initiative Open Access Network (OAN). En 2014, elle a publié un livre blanc proposant des modèles économiques durables et applicables à grande échelle pour le libre accès en sciences humaines et sociales. Prendre connaissance des initiatives d'OAN permettra de mettre en perspective les discussions et projets en cours sur le libre accès au Canada et de constater que nous ne sommes pas seuls à prendre cette voie. Deux importants modèles d'affaires ont été

présentés par John Willinsky un peu plus tôt aujourd'hui. Le modèle que propose maintenant OAN sera aussi bientôt étudié par le groupe de recherche de M. Willinsky.

À la lumière des interventions entendues aujourd'hui, il est évident que nous avons besoin d'un modèle d'affaires viable qui reconnaît les vrais coûts impliqués dans l'édition, la diffusion et la conservation de la littérature scientifique. La conservation, actuellement, est une des questions dont l'on ne parle jamais au sein du mouvement pour le libre accès ; par exemple, quelle bibliothèque archive PloS One? Personne ne le fait. Le modèle d'affaires dont nous avons besoin doit servir les intérêts de tous les acteurs de l'édition savante, des chercheurs aux éditeurs, en passant par les presses universitaires, les différents publics lecteurs et les sociétés dans lesquelles s'inscrivent ces acteurs. Enfin, il doit être durable et évolutif, afin d'être sensible à la fois aux traditions et à l'évolution constante des modes de publication savante.

OAN est une organisation à but non lucratif qui dirige un effort collectif, inclusif et mondial dans le but de développer une solution durable et applicable à grande échelle pour la publication savante en libre accès en sciences humaines et sociales. Car pour l'instant, si le système reposant sur le paiement par l'auteur fonctionne du côté des sciences biomédicales, c'est loin d'être le cas en sciences humaines et sociales. Mme Norberg et ses collègues d'OAN ont publié un livre blanc pour proposer de telles solutions, à la fois d'un point de vue d'éditeur et de bibliothécaire. Depuis la publication, leurs conclusions ont changé, mais pas leurs hypothèses de travail, que voici :

-Nous savons que les chercheurs publient dans les lieux les plus appropriés en fonction de leur discipline et des exigences des universités en termes d'embauche et d'avancement. Bien que nous espérons tous que ces exigences changent, ce n'est pas encore fait, il est donc important de répondre aux besoins actuels des chercheurs ;

-La diffusion et la conservation des publications scientifiques sont une responsabilité incombant d'abord aux institutions universitaires et à leurs bibliothèques ;

-Le modèle actuel d'accès libre par les frais de publication payés par l'auteur n'est pas applicable à grande échelle, puisqu'il est basé sur un coût à l'unité (par article), ni viable sur la longue durée. De plus, si les articles et les livres sont des éléments unitaires, ce n'est pas le cas des projets multimodaux en sciences humaines ou d'autres formes nouvelles de travaux qui se quantifient difficilement ou qui sont de nature évolutive ;

-La recherche est mondiale, mais le soutien à la recherche est local, car chaque pays, chaque institution, chaque communauté de chercheurs est particulier.

Toutes ces hypothèses de travail ont été prises en compte dans l'élaboration d'un modèle d'affaire pour l'édition savante.

La solution proposée par OAN est similaire à celle du partenariat Érudit-RCDR. D'abord, une contribution financière annuelle sera demandée aux institutions universitaires et à leurs bibliothèques. Nous savons que les 10 milliards de dollars payés annuellement aux cinq grands éditeurs² sont disponibles, mais ils sont rendus inaccessibles par la situation actuelle. Or, de la même façon que les exigences pour l'obtention de postes de professeurs-chercheurs ne changeront pas du jour au lendemain, les budgets des bibliothèques non plus. Dans les grandes universités,

2. Les « grands éditeurs commerciaux » qui exercent un monopole sur l'édition savante sont au nombre de cinq : Elsevier, Wiley-Blackwell, Springer, Taylor & Francis, Thomson-Reuthers.

cependant, un jeu est possible, et les bibliothécaires doivent dès maintenant commencer à transformer ces sommes en investissement pour le libre accès. Dans les plus petites universités, ce sera plus difficile. C'est pourquoi, en deuxième lieu, il faut encourager les partenariats entre les différents acteurs impliqués : sociétés savantes, presses universitaires, mais aussi toutes les organisations qui agissent en fonction d'un mandat, comme les organismes de conservation du patrimoine numérique. Enfin, réunis au sein de ces partenariats, il faut créer une infrastructure et désigner des bonnes pratiques afin de pouvoir développer et soutenir un écosystème d'édition savante ouvert et dynamique.

Le calcul de la contribution financière annuelle par institution sera solidaire, basé sur une échelle progressive. Toutefois, comme les bibliothécaires et les autres intervenants clés s'alarment de ce que le grand nombre de demandes de soutien financier auxquelles ils répondent les tue, les sommes déjà engagées dans d'autres projets de libre accès (comme Knowledge Unlashed, Open Library of Humanities, Erudit) seront soustraites du montant de la contribution à OAN. Le financement sera distribué via une plateforme permettant à chaque institution de choisir les publications et projets qu'elle soutient en fonction de ses priorités, établies selon différents critères : région, discipline, langue de publication, type de format (ressource éducative ouverte, monographie, article, plateforme de publication, etc.). Ainsi, pour chaque publication en libre accès à soutenir, le responsable de la contribution de l'institution membre du partenariat pourra consulter le livre de comptes de la publication ainsi que la liste de ses contributeurs. La gestion sera donc transparente au niveau des décideurs des institutions concernées, mais non du lectorat. Le choix de ce niveau de transparence partiel s'impose afin de respecter les disparités entre les publications, certaines rémunérant tous les membres de leur comité éditorial, d'autres reposant sur le travail bénévole ; la situation dans chaque discipline est aussi très différente. Certaines revues consacrent aussi une partie de leurs fonds à une société savante pour soutenir la tenue d'une conférence annuelle. Bref, il y a des raisons expliquant ces disparités, et ce serait aux décideurs de chaque institution membre du partenariat de juger de ces disparités, dans le but d'amener graduellement les publications à une gestion plus efficace, selon un plan réaliste, tout en respectant leur mandat et leur situation particulière.

C'est donc, en quelque sorte, un modèle de financement participatif que propose OAN. En plus de l'apport financier régulier de la part des institutions, le système sera ouvert à des sources de revenus additionnels. Des chercheurs indépendants pourront souhaiter faire une contribution en échange d'un accès aux publications de leur choix et d'une déduction d'impôts pour don. D'autres organisations, fondations ou corporations pourront aussi apporter leur contribution. Enfin, les éditeurs pourront proposer d'autres services : service d'impression à la demande, services numériques innovants (par exemple une plus grande variété de formats, comme le fait revues.org avec son service Freemium).

La proposition de valeur de ce modèle d'affaires est indéniable, et ce, pour tous les acteurs impliqués. Du point de vue des institutions et bibliothèques universitaires réunies en consortium, il en va de leur mission exclusive : le modèle leur permettra de participer à l'avancement de la recherche et de la connaissance, à la diminution des coûts de l'éducation, et au soutien à

l'apprentissage tout au long de la vie en ne coupant pas l'accès aux étudiants une fois leurs études terminées. Pour les sociétés savantes, les presses universitaires et les autres éditeurs, leur participation leur assurera une source de revenu stable afin de maintenir la qualité de leurs activités de publication et de soutenir l'innovation. Pour les autres contributeurs (individus, fondations, corporations), enfin, la participation au modèle leur permettra d'accéder à la recherche et à la connaissance, de nourrir l'économie, d'aider à régler différents problèmes tant au niveau local qu'international grâce aux connaissances acquises, et de soutenir l'éducation.

Une des grandes questions auxquelles on doit répondre est celle des profiteurs : les acteurs du milieu qui ne voudront pas contribuer financièrement mais qui bénéficieront quand même de l'accès libre. L'idée est de mettre en place les bons incitatifs. Du côté des facultés, il faut faire reconnaître la valeur de la contribution au libre accès par des incitatifs, par exemple en évaluant les chercheurs en fonction de leurs publications en libre accès. Du côté des bibliothèques, beaucoup de travail reste à faire. Il faut intégrer au palmarès des bibliothèques universitaires non seulement le budget réservé aux collections, comme c'est le cas actuellement, mais aussi le budget réservé au libre accès. Du point de vue des institutions universitaires dans leur ensemble, contribuer à une économie du partage et du bien commun leur permet de démontrer que leurs actions sont alignées avec leur mission. Enfin les organismes subventionnaires doivent créer des incitatifs en termes d'évaluation des candidatures pour l'octroi de fonds (comme le font maintenant les trois organismes canadiens), ainsi que des sanctions pour le non-respect des engagements pris.

Pour résumer, OAN propose un modèle économique incrémentiel, c'est-à-dire qu'il part de la situation et des contraintes actuelles des différents acteurs afin de les amener progressivement vers le libre accès. OAN est une organisation à but non lucratif engagée dans une vision à long terme et à grande échelle. L'objectif de ce plan est de financer toute l'infrastructure de l'édition savante (sans se limiter aux revues ou aux monographies), de la production à la conservation des publications, afin d'assurer non seulement la diffusion et l'interopérabilité de la connaissance scientifique, mais aussi sa pérennité. Enfin il faut souligner que le modèle proposé par OAN se conçoit en complémentarité avec les autres initiatives de libre accès et non en compétition avec eux : il fournit un modèle économique qui permettra de financer les différents projets d'édition et de diffusion déjà existants. Nous sommes en constante discussion avec les organisations qui soutiennent ces projets (dont Public Knowledge Project, Knowledge Unlatched, Érudit) afin de mettre en commun nos efforts et notre expertise. Le lancement d'une version pilote de la plateforme de financement OAN est prévu début 2016. Cela permettra de tester le modèle et d'y apporter les ajustements nécessaires afin d'avoir, courant 2016, une plateforme fonctionnelle qui apportera, notamment à Érudit et au RCDR, une source de financement supplémentaire durable.